

PROFIL PROFESSIONNEL

Ouvrier de chantier du BTP

ref: cod. ISTAT : 8.6.2.1 / ROME 42111
Dernière version: Juin 2006

Définition

Il prépare le terrain, les outils et les matériaux nécessaires à l'exécution de travaux de construction, de réparation ou d'entretien dans le bâtiment, sur les routes ou voiries.
Il peut prendre en charge divers travaux simples sous la directive d'un professionnel.

Activités principales

Préparer: Effectuer les tâches de préparation, de manutention du chantier; Contrôler: Effectuer les contrôles (quantitatif et qualitatif) de son travail; Agir en sécurité: Appliquer les consignes de sécurité pour soi et pour les autres corps de métier; Nettoyer: Nettoyer le chantier et les outils; Informer et se tenir informé: Transmettre des informations au responsable du chantier, Travailler en lien avec les autres professionnels.

Compétences

L'ouvrier de chantier doit savoir assurer l'entretien et les petites réparations des outils courants, déblayer un terrain (démolition, terrassement...), remblayer une excavation, apporter à pied d'œuvre les matériaux, préparer un liant (mortier, béton...), épandre différents matériaux de revêtement (sable, cailloux), assurer le nettoyage des chantiers et de l'outillage, manipuler des charges, guidage d'engins de chantier, organiser son travail, appliquer les consignes de travail déclinées (orales et gestuelles) par le responsable en respectant les délais fixés, signaler les retards, les problèmes, appliquer les consignes et les gestes de sécurité, prévoir et anticiper les situations dangereuses, nettoyer et ranger le chantier et les outillages.

Il doit être capable de parler, lire et écrire le français, savoir compter, connaître la signification des consignes de travail, connaître la gestuelle des signaux d'avancement du travail, connaissance des défauts et des exigences de qualité demandées par l'entreprise, connaissance de l'impact de son geste, de son travail sur le résultat attendu, connaissance du rôle des autres corps de métier intervenant sur le chantier, connaître les règles de sécurité, les risques potentiels, les moyens de protection et de prévention des risques, port des EPI.

Il doit être ponctuel, rigoureux, organisé, envie de travailler, sens du travail en équipe, alterner des activités de même nature dans des environnements différents, au sein d'équipe de professionnels différents, prendre des initiatives simples et courantes pour la bonne réalisation de sa tâche.

Conditions de travail

Travail physique, dur : Manipuler des charges. Travail en milieu humide, sous sol, espace réduit, bruyant. A l'extérieur sur les chantiers : intempéries, chaleur. Les horaires sont réguliers mais la réalisation de travaux spécifiques peut entraîner une activité pendant les fins de semaine ou la nuit. Vivre en collectivité pendant la durée des chantiers
Chantiers : génie civil, travaux publics, bâtiment, voirie et réseaux divers, voie ferrée.

Qualifications requises

Non exigée

L'expérience acquise dans cet emploi permet d'accéder à la plupart des emplois du gros œuvre et des travaux publics.